

## RPI BIEUJAC/ SAINT PARDON DE CONQUES

CONSEIL D'ECOLE du 4 novembre 2014

### **Présents :**

M. DUMENIL, maire de Bieujac, président du SIRP  
M. LABBE, premier adjoint de la mairie de Saint Pardon  
M. POMAREL, délégué départemental de l'Education Nationale  
Mme BIASINI, Mme CAUBET, Mme CORPS, Mme HAMON, Mme ROUSSEL,  
représentantes des parents d'élèves  
Mme AUDOIT, directrice de l'école de Bieujac  
Mme FRAIS, Mme PETIT, Mme PUIROUX, Mme ROUMEGOUX, enseignantes  
Mme LAGUE, Mme WINTERSTEIN, représentantes du personnel de Saint Pardon  
Mme BLANGERO, Mme GARRIGUES, représentantes du personnel de Bieujac

### **Excusés :**

Mme BARBIER, inspectrice de l'Education Nationale  
Mme AUDRAIN, directrice de l'école de Saint Pardon de Conques  
M. ESCUDEY, Mme VOISIN, représentants des parents d'élèves

## COMPTE-RENDU

### **1- REGROUPEMENT DES DEUX CONSEILS D'ECOLE**

Comme les années précédentes, l'Inspection Académique demande que chaque école ait son propre conseil d'école. Les élections ont donc été organisées séparément pour chaque école.

Trois représentants des parents ont été élus pour l'école de Bieujac (Mme Corps, M. Escudey et Mme Roussel) et deux représentantes pour l'école de Saint Pardon (Mme Caubet et Mme Voisin). Deux Conseils d'école ont donc été formés.

Conformément au code de l'Education, les deux Conseils d'école peuvent décider de se regrouper en un seul conseil pour la durée de l'année scolaire après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil.

A l'unanimité, les deux Conseils d'école de Saint-Pardon et de Bieujac décident de se regrouper en un seul conseil de RPI pour l'année scolaire 2014/2015.

### **2- EFFECTIFS**

<b><u>ST PARDON</u></b>	<b><u>BIEUJAC</u></b>
PS / MS: 29	CP / CE1 : 30
GS / CP : 28	CE1 / CE2: 28
	CM1 / CM2 : 28
Total = 57	Total = 86

**-Effectif Total du RPI □ 143**

Les enseignantes attirent l'attention sur les conditions de travail en classe difficiles dues au nombre important d'élèves (une moyenne de 28,4 élèves par classe) dans un espace relativement exigü.

M. Pomarel et M. Duménil ont interpellé le DASEN (directeur administratif des services de l'éducation nationale) dès la rentrée pour lui signaler cette situation, ils espèrent être un peu plus entendus pour la rentrée 2015 et comptent sur la mobilisation des parents pour soutenir leur action.

### **3- RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Le règlement intérieur du RPI est présenté au Conseil d'école. Il a été modifié suite aux nouveaux rythmes scolaires : nouveaux horaires des 2 écoles.

Le règlement fait l'objet d'un travail en classe. Il va être remis à chaque enfant et devra être signé par les parents et par l'enfant.

### **4- CONDITIONS MATERIELLES : travaux à prévoir**

#### ***Saint Pardon :***

- Mme Audrain remercie pour la réfection de la peinture de la classe GS/CP.

- La peinture d'une marelle dans la cour ainsi que l'usage d'un four sont redemandés.
- Une douchette pour la classe des petits doit être installée.
- Une séparation pour la bibliothèque dans la classe des grands a été demandée.
- 2 anti-pince-doigts doivent être installés : un dans les toilettes de la cour et un sur la porte latérale de la classe des petits.
- 2 portions de grillage sont à consolider.
- le renouvellement des 2 tapis de la classe des petits a été demandé : voir budget 2016.
- L'agrandissement du local à vélos serait souhaitable dès que possible afin de séparer le matériel sportif et les porteurs utilisés de façon quotidienne.
- le personnel de la cantine souhaiterait renouveler le film solaire sur la porte donnant sur la mairie.

***Bieujac :***

- L'alarme incendie ne s'entend pas dans l'algeco et le réfectoire, une solution est à prévoir.
- Une poche de gel froid supplémentaire ainsi qu'une poche de froid instantané à usage unique sont demandées.
- La mise en place de rideaux aux fenêtres des deux classes est redemandée.

***Pour les deux écoles :***

- Il y a un problème de gaspillage de papier donc un point doit être fait.

**5- PROJETS**

***Saint Pardon :***

- Les deux classes sont allées visiter le verger de M. Ducasse à La Réole.
- Des rencontres sportives USEP seront organisées pour la classe de GS/CP (deux ou trois rencontres par an).
- Une initiation à l'occitan avec Nathalie Roulet a lieu tous les quinze jours pour les MS, les GS et les CP sous forme de jeux, comptines, danses...
- Les deux classes iront voir un spectacle au centre culturel des Carmes de Langon le 9 février 2015.
- Une sortie culturelle à Bordeaux va avoir lieu le 18 mai 2015 avec l'aide des Classes Citadines (organisme de l'Éducation Nationale qui aide les écoles rurales à accéder à la culture, en aidant à organiser les projets et en participant financièrement aux frais de bus) : écoute d'un concert « Pierre et le loup » au théâtre Fémina.

**Bieujac :**

- Des rencontres sportives USEP seront organisées pour les trois classes (deux ou trois rencontres par an).
- Les trois classes vont voir un spectacle au centre culturel des Carmes de Langon le 27 novembre 2014.
- Une initiation à l'occitan avec Nathalie Roulet a lieu tous les quinze jours pour les CP sous forme de jeux, comptines, danses...

**6- QUESTIONS DIVERSES**

\*Les deux écoles remercient l'APE pour leur généreuse donation et les félicitent pour leur dynamisme et leur dévouement.

\* Comme les années précédentes, les enseignantes ont décidé d'utiliser le budget « Noël » attribué pour un cadeau par classe (plutôt qu'un cadeau individuel).

Un goûter de Noël sera organisé séparément dans les écoles : le jeudi 18 décembre pour l'école de Bieujac et le vendredi 19 décembre pour l'école de Saint Pardon.

\*Concernant l'école de Bieujac, un projet de sécurisation des alentours de l'école est envisagé : mise en place d'un radar pédagogique en amont de l'école courant 2015.

\*Le personnel des deux écoles et les enseignantes rappellent aux parents de marquer tous les vêtements susceptibles d'être enlevés : manteaux, vestes, gants, écharpes, bonnets, casquettes...

\*TAP (temps d'activités périscolaires) :

M. Dumenil rappelle que les TAP sont gratuits pour l'année scolaire 2014/2015.

Il est pleinement satisfait de la première période qui s'achève.

\*M. Dumenil annonce un projet d'agrandissement de l'école de Bieujac pour les années 2016/2017 : suppression de l'Algeco et création d'un étage.

\*Les enseignantes des deux écoles signalent de nombreux retards le matin, tout particulièrement le mercredi matin pour l'école de Saint Pardon et tout au long de la semaine pour l'école de Bieujac.

Pour le bon fonctionnement des classes, il est important que tous les enfants arrivent à l'heure.

RPI BIEUJAC/ST PARDON DE CONQUES  
CONSEIL D ECOLE du 16 mars 2015

Présents :

Mr. DUMENIL, maire de BIEUJAC, président du SIRP  
Mr. BLANGERO, maire de Saint Pardon de Conques  
Mr. PAING, élu de St Pardon de Conques et vice président du SIRP  
Mr. DUCASSE adjoint au maire de ST Pardon de CONQUES, membre du SIRP  
Mr. POMAREL, délégué départemental de l'Education Nationale  
Mme CAUBET, Mme CORPS, Mme NAVARRO, représentantes des parents d élèves.  
Mme AUDOIT, directrice de l'école de BIEUJAC  
Mme AUDRAIN, directrice de l'école de ST Pardon de Conques  
Mme PUIROUX, Mme PETIT, Mr. RUELLAN, enseignants  
Mme LAGUE, Mme WINTERSTEIN, représentantes du personnel de ST Pardon  
Mme BLANGERO, Mme GARRIGUES : représentantes du personnel de BIEUJAC.

Excusés :

Mme BARBIER, Inspectrice de l'éducation nationale  
Mme VOISIN, Mr ESCUDEY, Mme ROUSSEL : représentants des parents d'élèves.  
Mme FRAIS, Mme ROUMEGOUX

## COMPTE RENDU

- **LES EFFECTIFS ACTUELS :**

PS/MS : 29	GS/CP : 26	TOTAL : 55	
CP/CE1 : 28	CE1/CE2 : 26	CM1/CM2 : 27	TOTAL : 81
TOTAL : 136			

Petite baisse de l'effectif (142 élèves en septembre 2014)

Pour la rentrée prochaine il est prévu 9 petits.

Avec le départ des CM2 : l'effectif total ne devrait pas trop bouger.

Actuellement, les classes sont chargées, mais pas suffisamment pour demander une ouverture de classe. Cependant Mr. DUMENIL, indique qu'en juin 2015, un courrier sera adressé à l'inspection académique pour faire la demande d'une classe supplémentaire, au cas où l'effectif augmenterait en septembre 2015.

Répartition prévue (à confirmer au 3<sup>ème</sup> conseil d'école):

CP : tous les CP resteraient à Saint Pardon de Conques (classe de GS/CP de 28 élèves)

CE1 : 1 classe de 28 élèves à Bieujac.

Le fait de laisser les CP à Saint Pardon permettraient d'éviter un triple niveau (CE1/CE2/CM1) à Bieujac.

- **BILAN FINANCIER :**

Les tableaux de bilan sont présentés et expliqués au Conseil d'école.

Mme PUIROUX précise que les jeux représentent une grosse dépense car ce sont des jeux éducatifs et pédagogiques onéreux, de bonne qualité (en bois...), et ils doivent être renouvelés tous les 6 à 7 ans.

Dépense importante aussi pour les frais de transports (SISS) : par exemple aller/retour en bus à Bordeaux 600 euros.

Les enseignants remercient les membres de l'APE pour leurs actions et leur aide financière : l'utilisation de la somme sera détaillée en juin.

Pour Bieujac, il y a un solde négatif qui correspond au bilan financier de l'année civile précédente. Le compte de Bieujac n'est en aucun cas négatif actuellement.

- **TRAVAUX**

### A Saint Pardon de Conques

➤ Remerciements

Mme AUDRAIN remercie :

- pour le nouveau photocopieur relié aux ordinateurs.
- la consolidation du grand grillage
- la mise en place des anti pince-doigts, la bibliothèque renforcée, le changement du papier essuie-mains.

➤ Demands non réalisées :

- 2 marelles peintes dans la cour redemandées (devraient être tracées prochainement)
  - la douchette est redemandée également : Mr DUMENIL explique qu'il y a un problème de sécurité et d'évacuation, cela entraîne de gros travaux et des frais, c'est en réflexion pour étudier la meilleure solution.
  - la rénovation des toilettes dans la cour près du réfectoire (odeurs, carrelages mouillés par l'humidité)
- agrandissement du local vélo, rénovation de la toiture.  
(Mr. DUMENIL indique que c'est prévu au budget, pour la rentrée prochaine.)

Mr. BLANGERO indique qu'au prochain conseil municipal une décision sera prise pour sécuriser ou couper l'arbre qu'il y a dans la cour.

➤ Questions diverses :

Mme AUDRAIN annonce le projet d'achat de tablettes (au moins 2 tablettes). Un devis a été réalisé et est transmis au SIRP. Les tablettes pourraient être utilisées de façon éducative et pédagogique pour les petits comme pour les grands, en classe ou en soutien.

Mr. RUELLAN présente quelques applications de la tablette et précise que pour cet achat, et en réalisant un projet d'usage, l'éducation nationale apporte une aide financière pouvant aller jusqu'à 40%.

**A Bieujac**

➤ Remerciements

Mme AUDOIT : remercie aussi pour le photocopieur et le changement du papier essuie-mains.

➤ Demandes non réalisées :

- alarmes incendies inaudibles : problème technique non résolu à ce jour.
- stores non mis dans les classes (le soleil pénètre et empêche les élèves de voir le tableau). Mme PETIT et Mme AUDOIT demandent de mettre un rideau.
- besoin de 2 blocs de glaces (pour atténuer les bosses des élèves)

• **PROJETS DE SORTIES :**

➤ St Pardon de Conques

- le 9 février : spectacle aux Carmes : « J'arrive » : théâtre d'ombres et marionnettes.
- 2 sorties USEP GS/CP : 1 à Bieujac (12.03.2015) et le 06.05.2015 à St Pardon de Conques.
- Le 18.05.2015 : une sortie sur BORDEAUX, le matin à Cap Science et l'après midi un concert au Théâtre Femina (Pierre et le Loup). Mme AUDRAIN précise que les frais de transport sont pris en charge par « les classes citadines », organisme de l'Education Nationale qui permet aux classes du milieu rural de venir à Bordeaux pour la journée avec 2 activités.
- Dans le cadre du projet musique « Pierre et le loup »: 2 interventions d'un conteur- musicien : Mr LABRACHERIE sur 2 matinées en mai et juin.

➤ Bieujac

- Les cm1 /cm2 sont allés au festival de la BD à Angoulême où ils ont rencontré un auteur, participé à des ateliers de dessins...
- Sorties USEP : CP/CE1 avec Auros et Saint Pardon et CM1/CM2 le 16 avril avec Auros et Cudos
- Sortie à l'écomusée de Marquèze pour les CP/CE1 le 4 juin.
- Pour les CE1/CE2 : musée d'Aquitaine (thème la préhistoire) et visite à cap sciences le 1<sup>er</sup> juin
- Cycle piscine pour les CP/CE1/CE2, du 31 mars au 23 juin les mardis matins (prise en charge des frais de bus par la communauté des communes).

Mr. DUMENIL demande que les dates des sorties soient communiquées aux maires.

• **QUESTIONS DIVERSES**

- Caroline WINTERSTEIN (ATSEM à St Pardon) : pour une question de sécurité, il est demandé aux parents de faire monter leurs enfants dans la voiture côté trottoir et non côté circulation.
- Sur Bieujac : la place du bus est toujours prise par les mêmes parents...
- Mr. PAING : demande aux parents de tenir par la main leurs enfants lors des heures de sorties afin qu'ils ne traversent pas la route seuls !
- Toujours les problèmes de stationnement des parents sur les passages piétons à Bieujac et ST Pardon de Conques.
- Concernant le nombre d'adultes pour encadrer les enfants pendant la garderie à Saint Pardon de Conques, Mr. POMAREL indique qu'il n'y a pas de réglementation précise quand le péri-scolaire n'est pas financé par la CAF, mais qu'il s'agit d'une règle de bon sens. Mr. DUMENIL ajoute que l'affluence d'enfants se situe entre 16h30 et 17h15.

- Fabienne LAGÛE (ATSEM à St Pardon) est présente tous les jours avec Marie-Claire CHOLLET. En cas de problème, blessure d'un enfant ou malaise de la personne, il y a toujours un adulte présent dans l'école. (le matin : les enseignantes et le soir une personne faisant le ménage des classes).
- Concernant les sorties : les enseignantes précisent que les parents sont prévenus assez tôt selon eux. Il arrive rarement des sorties imprévues.
- A propos de l'espace trop petit pour les porte- manteaux et les casiers trop hauts : Mme PUIROUX rappelle que le couloir est trop exigü pour envisager un agrandissement des casiers.
- Pour connaître le menu de la semaine : ce dernier est affiché sur une vitre de la cantine à ST Pardon ainsi que sur les portes des classes. Il sera désormais sur le site internet des 2 mairies. Selon des cas particuliers les parents pourront demander aux enseignants une photocopie.  
Pour Bieujac : plus de photocopies dans les cahiers de liaison (souci d'économie) : il est affiché sur la porte d'entrée de l'école.
- Mme AUDRAIN indique que désormais les compte- rendus des conseils d'école seront affichés et mis sur les sites des 2 mairies (tout parent peut demander un exemplaire).
- Le SIRP a offert pour Noël des jeux éducatifs pour chaque classe.
- Il n'y aura plus de photos individuelles par décision cette année du Conseil des maîtres. Mme AUDRAIN explique qu'il y a une réglementation très précise et contraignante. De plus, c'est une perte de temps pour les enseignants et les enfants (une matinée entière) et la gestion des commandes prend aussi beaucoup de temps.  
Par contre, cela peut être géré par une association comme l'APE, par exemple.
- Concernant les TAP : à ce jour il n'est pas prévu que ce soit payant ni que les jours soient modifiés, cette organisation peut s'appliquer jusqu' en 2017.
- Une question a été posée concernant le Carnaval, il n'y en a plus à Saint Pardon depuis la dissolution de l'Amicale, mais un Carnaval est organisé à Bieujac le 21 mars.
- A la cantine de Bieujac, bien que cela résonne, il y a moins de bruit depuis qu'il y a 2 services.
- A Bieujac, Mr DUMENIL informe que les caillebotis autour des arbres resteront, ainsi que le ballon en mousse.
- A Bieujac, suite à la demande pour la remise en place de la porte des toilettes, le S.I.R.P. étudie pour changer cette porte pour la rentrée prochaine. Parents et enseignants rappelleront alors aux enfants qu'il est interdit de jouer à faire claquer les portes de ces toilettes (cela peut être dangereux) et de ne pas s'amuser avec la lumière. Il y a deux ans, il y a eu un accident à cause d'une vitre cassée.
- La porte de la direction est toujours fermée.
- La porte de l'école de Bieujac est ouverte à 13h20.
- Concernant le choix de langues (arabe, turc, portugais) pour tous les élèves de l'école, c'est une enquête et ce n'est pas obligatoire. Ce sera en dehors des heures scolaires. Ce seront des enseignants venant des consulats ou ambassades qui interviendront et non de l'éducation nationale. Cet enseignement de langues étrangères se mettra en place si le nombre d'enfants inscrits est suffisant. C'est un programme appelé E.L.C.O : Enseignement de la Langue et de la Culture d'Origine, cela concerne 9 pays : l'Algérie, la Croatie, l'Espagne, l'Italie, le Maroc, le Portugal, la Serbie, la Tunisie, et la Turquie. Ces enseignements sont mis sur la base d'accords bilatéraux prenant appui sur une directive européenne du 25 juillet 1977 visant à la scolarisation des enfants des travailleurs migrant, information donnée par Mr POMAREL.
- A Bieujac, il est signalé des retards répétés, souvent par les mêmes familles, donc connues, et malgré les efforts d'avertissements, d'explications et d'empathie à leur égard, des décisions vont être prises : la porte de l'école sera fermée à clef à 8h45.
- Il a été rappelé que tout acte malveillant ou parole menaçante envers autrui (adulte /enfant) sera sanctionné (règle n°15 « respect des personnes » du règlement intérieur). Les directrices et le Président du S.I.R.P veillent au respect du règlement intérieur.